

# La Lettre de la S.C.M.



Décembre 2025

Numéro 112

ISSN : 2112-4698

*La science invite l'homme à apprendre ; la religion l'invite à agir  
Max Planck, autobiographie scientifique*

Éditorial par Bernard Beauzamy : Meurs, vieux lâche !

Comme annoncé dans la précédente Lettre de la SCM, le livre "Meurs, vieux lâche ! Il est trop tard !" (MVL) est paru fin novembre ; notre imprimeur, Normandie Roto (Alençon) a fait un excellent travail : le livre est relié et non broché, ce qui est un gage de qualité dans la présentation.

Le titre est extrait d'un vers de Baudelaire, qui figure à la fin du poème "L'horloge". Nous avons vendu plus d'exemplaires en une semaine que Baudelaire n'avait vendu, en un an, d'exemplaires des "Fleurs du Mal". L'éditeur et imprimeur de Baudelaire, Auguste Poulet-Malassis, était aussi installé à Alençon.

L'exemple de Baudelaire montre que la lâcheté n'est ni omniprésente, ni permanente. Lors de la parution des "Fleurs du Mal", 1857, Baudelaire a été victime d'un procès intenté à l'initiative du "Figaro" (lequel n'a pas beaucoup changé depuis) ; le poète a été condamné à une lourde amende (ainsi que son imprimeur) et au retrait de six poèmes. Il a fallu attendre 1949 pour que la Chambre Criminelle de la Cour de Cassation, saisie par la Société des Gens de Lettres, au terme d'un montage judiciaire d'une très grande complexité, réhabilite Baudelaire et annule les jugements précédents. On admirera la persévérance de la Société des Gens de Lettres, qui se sont battus pendant plus de 90 ans pour obtenir cette réhabilitation. Trouverait-on aujourd'hui une institution capable d'une telle constance ?

Nous ne le pensons pas et c'est l'objet du livre.

On relira avec intérêt ce que dit le rapporteur, le conseiller Falco, lors du procès de 1949 : "Il me suffira de vous rappeler que l'année 1857 fut une année de grande pudeur judiciaire, pudeur qui choisit bien mal ses victimes puisque Flaubert et Baudelaire, après s'être assis, à quelques mois de distance, sur les bancs de la correctionnelle, entreront dans l'immortalité, tandis que la renommée du magistrat auquel incomba la tâche de soutenir ces deux accusations n'en recueillit, c'est le moins que l'on puisse dire, qu'un lustre très passager."

"Un lustre très passager" : on aimerait en dire autant des idéologies grotesques qui sous-tendent notre civilisation, en Europe en général, en France en particulier. Le "développement durable", les "économies d'énergie", le "principe de précaution", tout cela entre dans ce que Baudelaire nommait "la morne incuriosité".

Le refus de regarder la Nature et ses lois, le besoin permanent de les remplacer par des simulations qui ne sont que consensus d'experts auto-proclamés, tout ceci Baudelaire le résume par cette formule : "l'humanité bavarde, ivre de son génie".

Il y a toutefois une différence essentielle entre les deux situations : la condamnation des "Fleurs du Mal" n'intéresse que les lettrés (en admettant qu'on puisse y inclure le Figaro, ce qui est contestable) ; la morne incuriosité que nous constatons actuellement concerne toute la population.

Le Second Empire, malgré la "meute de strophes" de Victor Hugo ("Les Châtiments") a tout de même été une époque d'expansion et de progrès, aussi bien technique que scientifique. C'est à cette époque que fut creusé le canal de Suez (Ferdinand de Lesseps, 1859-1959). Pourrait-on creuser le canal de Suez aujourd'hui ? Evidemment non, et c'est tout l'objet du livre.

Tout d'abord, bien entendu, le Ministère du Développement Durable s'y opposerait avec la plus grande fermeté, tout comme il s'oppose aujourd'hui à tout projet d'aménagement. Les dirigeants, au sein de ce Ministère, vivent en vase clos, appuyés sur leurs experts et refusent toute information venant de l'extérieur.

Ensuite, bien entendu, tous les écologistes, pétitionnant à qui mieux mieux en France et à l'étranger : le canal va bouleverser les équilibres marins, permettre à la faune de la Méditerranée de pénétrer celle de la Mer Rouge, permettre à la flore de la Mer Rouge de pénétrer celle de la Méditerranée, gêner la transhumance des bédouins et des chameaux, affecter l'alimentation des holothuries, etc. Toute modification due à l'homme est condamnable dans son principe même.

Enfin, bien entendu, tous ceux qui se sentent concernés par les questions d'énergie et de transport, que ce soient les institutions, les académies, les organismes de recherche ou les utilisateurs. Puisqu'il faut économiser l'énergie et limiter les déplacements, le creusement d'un nouveau canal, la remise en état d'un canal ancien, la mise en service d'une nouvelle autoroute ou d'une nouvelle ligne de train sont des offenses à la morale publique : n'y pensez même pas.

On peut paraphraser Cicéron et sa formule célèbre "cedant arma togae", si l'on rêve d'un avenir meilleur, et dire "cedant toga armæ" : que les toges se taisent maintenant et laissent la place aux armes. Peut-être, dans 90 ans d'ici, une "Société des Gens de Sciences" (qui n'existe pas actuellement) saura proclamer "au fond de l'inconnu pour trouver du nouveau" ; peut-être, à ce moment, le rapporteur déclarera que le Ministère du Développement Durable, avec ses courtisans zélés et ses thuriféraires rémunérés, "n'a recueilli qu'un lustre très passager".

Bernard Beauzamy

## A ctivité

Nous notons un net redémarrage de l'activité depuis septembre 2025. Cela tient au fait qu'un certain nombre d'organismes, d'entreprises et d'institutions finissent par comprendre qu'ils sont soumis aux lois de la Nature, quoi qu'en dise le gouvernement et quelle que soit l'idéologie qu'il entend imposer. Deux préoccupations reviennent souvent :

- Le maintien en condition opérationnelle des équipements, installations, matériels, etc., soumis aux atteintes de l'âge ;
- La prévision des difficultés susceptibles de survenir, que l'on regroupe sous le vocable de "risques", mot à la mode.

S'y ajoute en troisième lieu la nécessité d'obéir à des réglementations souvent absurdes. Passons cela en revue.

## M aintien en condition opérationnelle

Si les budgets sont limités, comme c'est souvent le cas actuellement (du fait des sottises des choix politiques : ce n'est en rien une fatalité), les entreprises souhaitent faire le meilleur usage possible des équipements qu'elles possèdent. En période faste, au contraire, on peut être tenté de renouveler les équipements sans que ce soit nécessaire. Il y a deux niveaux de lecture, qui sont très différents :

- On peut souhaiter maintenir la continuité de service ;
- On peut souhaiter maintenir en bon état les équipements existants.

Dans le premier cas, l'entreprise sera souvent tentée de remplacer les matériels existants, qui ont fait leurs preuves depuis des années, par des matériels nouveaux, que les fabricants présentent comme miraculeux, mais qui tomberont en panne à la première pluie. Il suffit, pour convaincre l'acheteur, que ces matériels aient été présentés comme bons pour la planète, avec une pincée d'hydrogène ici, de méthane là, etc. On y voit partout des "innovations", dont la presse se régale et l'industriel bénéficie d'abondantes subventions. En outre, l'industriel y voit une occasion de décarboner ses activités et on lui présente cela comme un devoir vis-à-vis de la Planète et comme un argument commercial vis-à-vis de ses clients.

Toutes ces louanges, toutes ces caresses, toutes ces mannes financières laisseront l'industriel à ses pleurs lorsque les premières pannes apparaîtront, lorsqu'il s'apercevra que sa production n'est plus de la même qualité qu'auparavant, lorsqu'il finira par comprendre que sa survie tient à la satisfaction de ses clients et non à l'approbation de la presse ou à celle des Ministères.

Notre expérience de plus de trente années est ici formelle : nous ne connaissons pas un seul exemple de matériel neuf qui ait été correctement validé, pour lequel les démonstrations de sûreté aient été correctement faites, pour lequel le vieillissement des composants ait été pris en compte, ni la résistance aux agressions, climatiques ou autres. Sur le papier, tout fonctionne parfaitement. Les tests ont été remplacés par des simulations, évidemment approuvées par les experts payés pour cela. Au mieux, le système finit par fonctionner, avec un budget triple du budget initial et un retard de dix années. Au pire, on l'oublie et on passe à une autre ineptie.

Les fabricants d'automobiles électriques, à qui on a fait miroiter un futur décarboné et radieux, ont fini par comprendre, ruine aidant, que les clients n'étaient pas disposés à suivre les injonctions des politiques. Il leur a fallu quelques années (tous n'ont pas compris) et cela s'est traduit par la disparition d'un grand nombre d'emplois, sacrifiés au politiquement correct du moment.

Le maintien en condition opérationnelle du matériel existant, au contraire, relève d'une logique paysanne, d'une logique de bon sens. Il faut faire fonctionner les équipements, les vérifier, noter les dysfonctionnements et en tenir compte. C'est ce que chacun de nous fait lorsqu'il mène sa voiture pour vérification chez le garagiste une fois par an. Cela exige un suivi méticuleux : noter la date de mise en service, les différentes interventions et les difficultés rencontrées : les mathématiques nécessaires, évidemment probabilistes, ne sont pas d'un très haut niveau et la plupart des ingénieurs en seraient capables, s'ils voulaient s'en donner la peine.

C'était le cas chez Framatome en 2003, où le directeur scientifique de l'époque, Luigi Catalani, se préoccupait de la validité des conclusions que l'on pouvait tirer à partir des expérimentations. Ce n'est plus le cas aujourd'hui ; l'exploitation des données anciennes fait partie de ces choses désormais ringardes : il faut innover, simuler, calculer toujours plus vite et penser le moins possible.

Notre recommandation est donc très simple : en période de disette, d'incertitude économique et politique, ne vous souciez pas d'innover ; contentez-vous de faire fonctionner correctement ce dont vous disposez. Si vous essayez d'innover, vous vous retrouverez sous l'influence de gourous de pacotille, qui vous vendront du vent au prix du foie gras et qui auront tiré leur épingle du jeu, vous laissant seul face aux difficultés.

Quoi qu'en disent les politiques, l'heure n'est pas à l'innovation, mais à la consolidation de l'existant. L'innovation requiert de la recherche, des essais multiples, de la remise en cause, et tout cela sur des années. Que l'on pense au temps qu'il a fallu avant que l'ampoule à incandescence soit commercialisée : plus de cinquante ans.

## P révision des difficultés

Les entreprises enregistrent en permanence une énorme quantité de données ; cela va de la surveillance des différents capteurs sur les sites de production aux absences des salariés, en passant par la température dans les bureaux, etc. En règle générale, elles n'utilisent pas les données recueillies, et, ce qui est pire, ne les consultent jamais : personne ne sait si elles sont de bonne qualité ou non, si elles sont pertinentes ou non. Comme il s'agit d'informatique, tout ceci est périssable et finit rapidement à la poubelle.

Pourtant, la prévision des difficultés passe évidemment par une analyse du passé : quand a-t-on enregistré des dysfonctionnements, des pannes, et pour quelle raison ? En particulier, la prise en compte des événements climatiques devrait se faire sur 50 ans : tempêtes, inondations, phénomènes extrêmes de toute nature. La panne géante d'électricité au Texas en 2021 aurait été évitée si on avait regardé l'historique des températures : il avait fait plus froid par le passé, et on aurait su quelles températures les éoliennes devraient accepter.

Il y a une contradiction amusante avec le principe de précaution : les gens passent leur temps à avoir peur de dangers imaginaires, mais refusent de prendre en compte des événements bien réels, qu'ils n'acceptent pas dans leur mémoire.

Quand on fait référence aux phénomènes climatiques, la réaction instantanée de toutes les personnes concernées est "il y a augmentation de leur fréquence, du fait du réchauffement climatique". Là encore, la sottise est amusante. Les données montrent qu'il n'y a aucune augmentation de la fréquence ; encore faudrait-il se soucier de la véritable durée de retour observée à partir d'un historique !

## **E**nvironnement

Parmi toutes les sottises dont notre époque est féconde, les sottises environnementales tiennent une place significative. Il y a essentiellement deux courants de pensée :

- Ceux qui pensent que la Planète est en danger du fait des activités humaines ;
- Ceux qui pensent que la race humaine elle-même est en danger du fait des activités humaines.

Les deux ne sont pas incompatibles ; un bon militant a un pied dans chaque courant, si on peut s'exprimer ainsi. Le point commun aux deux est l'activité humaine, jugée néfaste, et qu'il faut réduire.

La recommandation que nous faisons dans notre livre MVL est simple : laisser dire ; de toute façon aucun argument rationnel ne convaincra jamais aucun militant ; pour eux, la croisade est de droit divin.

Il se trouve cependant que bien des entreprises, et pas seulement industrielles, sont en danger du fait des sottises qui débouchent sur des règlements, lesquels s'imposent à tous. Nous-mêmes avons un certain nombre de contrats sur ces sujets : qualité de l'air, de l'eau, des terres, propagation des polluants, etc. La situation est toujours la même : on est en présence d'un seuil réglementaire, décidé par des politiques, généralement incomptents et malhonnêtes, sur la base de rapports scientifiques, établis par des experts, généralement incomptents et malhonnêtes. Malheureusement, à ce stade, la réglementation existe et la question est, pour l'entreprise concernée, que peut-on faire ?

La première réponse, bien naturelle, est une explosion de colère : sans la pusillanimité et la lâcheté des entreprises concernées, jamais une telle réglementation n'aurait été adoptée. Les entreprises, ou leurs fédérations, avaient tout loisir de procéder à des études scientifiques, de proposer des contre-expertises, de s'opposer aux projets dépourvus de fondement scientifique. Il suffisait souvent de réunir quelques chercheurs honnêtes et de bon niveau et de publier un état des lieux factuel ; le gouvernement, en ce cas, n'oserait pas aller contre. Mais, en l'absence de toute contestation, le gouvernement a eu tout loisir d'édicter les règles les plus nuisibles et les plus absurdes.

Passée cette explosion de colère, la question demeure : la législation existe, que peut-on encore faire ? La réponse est plus positive, plus rassurante, qu'on ne le croit en première analyse. Certes, comme le dit MVL, il est trop tard pour sauver le pays en général, mais on peut encore sauver certaines branches de l'économie, certaines entreprises en particulier.

*Viens, lève-toi ! Flairant dans l'ombre les escrocs,  
Le dogue Liberté gronde et montre ses crocs ;<sup>1</sup>*

Tout d'abord, il faut se souvenir que les règlements en question ont été édictés par des gens incomptents. Malhonnêtes, certes, mais incomptents d'abord. Ils n'ont aucune connaissance du domaine concerné ; ils édictent des règlements, fixent des seuils, avec l'intention de nuire à l'activité, mais leur ignorance est telle que leurs décisions, en définitive, n'ont aucun fondement scientifique et bien peu de fondements juridiques. Victor Hugo, préface des "Châtiments", 1853 :

*Quoi que fassent ceux qui règnent chez eux par la violence et hors de chez eux par la menace, quoi que fassent ceux qui se croient les maîtres des peuples et qui ne sont que des tyrans de consciences, l'homme qui lutte pour la justice et la vérité trouvera toujours le moyen d'accomplir son devoir tout entier.*

<sup>1</sup> Victor Hugo "Les Châtiments" ; les citations en italique sont de VH.

Prenons un exemple concret, celui du bilan carbone (bilan des émissions de gaz à effet de serre), auquel les entreprises sont plus ou moins soumises en fonction de leur taille et de leur activité. Bien entendu, sur le plan scientifique, ce bilan est une complète absurdité : la planète se moque complètement de ce que l'espèce humaine peut absorber ou rejeter.

Sur le plan commercial, ce bilan est une bénédiction pour nombre d'associations et d'entreprises qui y voient une façon de développer leur activité : elles disent à tous les naïfs "nous allons vous aider à établir votre bilan carbone", tout comme un vendeur de cierges à proximité de Notre-Dame contribue au trafic des indulgences.

*On voit le sequin d'or qui passe entre leurs doigts*

Le point principal, pour nous, est que le bilan carbone est établi sur une base extrêmement floue ; aucun impôt ne peut être établi sur un périmètre aussi imprécis. Que faut-il mettre dans le bilan carbone ? La Nature recycle en permanence le CO<sub>2</sub>, aussi le comptabiliser sur une longue durée n'a aucun sens. Faut-il inclure les tâches de recherche, les transports, la sous-traitance ? Autant de questions laissées au libre arbitre de chacun. Pour un traitement plus complet, nous renvoyons à la fiche "bilan carbone" : [https://www.scmsa.eu/fiches/SCM\\_Bilan\\_Carbone.pdf](https://www.scmsa.eu/fiches/SCM_Bilan_Carbone.pdf)

Si l'entreprise, par chance, parvient à échapper au bilan carbone, ou du moins à en limiter les effets, elle reste exposée à deux menaces : la toxicité éventuelle de sa production et l'impact de son activité sur la qualité de l'air, de l'eau, des sols.

## **T**oxicité

**T**N'importe quel produit, y compris l'eau pure, est toxique à certaines doses et sur certaines personnes. Il y a des organismes dont le rôle est de déterminer la quantité maximale acceptable. Comme, dans l'immense majorité des cas, on ne peut pas faire d'expériences sur l'être humain, on en fait sur des rats et on extrapole au moyen d'un "facteur d'extrapolation", totalement arbitraire. Cela se traduit par des réglementations, des seuils, qui sont imposés aux entreprises ; une fois édictés, les règlements deviennent difficiles à contester, d'autant que les organismes en charge de ces questions refusent par principe de remettre en cause leurs modes de calcul.

On peut néanmoins argumenter de trois manières :

- Le dossier scientifique ayant conduit à ces seuils est de très mauvaise qualité ;
- La Nature, bien souvent, réalise pour ces produits des concentrations très supérieures à celles que l'on voudrait interdire ;
- La législation est très différente d'un pays à l'autre : ce qui est interdit ici est autorisé ailleurs.

Sur ces sujets, les entreprises auraient intérêt à prendre les devants, se dire que, tôt ou tard, des organismes malveillants vont leur reprocher leur production et construire d'avance les dossiers nécessaires.

## **Q**ualité de l'eau, de l'air, des sols

On reproche souvent aux industries des atteintes à l'environnement : leur activité pollue les cours d'eau, émet des particules dans l'atmosphère, rejette des déchets dans les sols. Là encore, quantité d'organismes voient avec délectation toute possibilité de restreindre l'activité. Par principe, ces organismes voient l'activité humaine comme coupable et refusent de comparer avec ce que fait la Nature.

*L'esprit étant gênant, ces saints le congédient.*

Avant tout, les entreprises doivent comprendre que ces règlements ne sont pas là pour protéger l'espèce humaine ou pour sauver la planète, mais simplement pour nuire à l'activité ; tout le reste n'est que prétexte.

*Régner est notre but, notre moyen proscrire.*

*Sur les Français vaincus un saint-office pèse.  
Un brigand les égorgé, et dit : je les apaise.  
Paris lave à genoux le sang qui l'inonda ;  
La France garrottée assiste à l'hécatombe.  
Par les pleurs, par les cris, réveillés dans la tombe.  
— Bien ! dit Laubardemont ; — Va ! dit Torquemada.*

## Une ruine programmée

Comme le dit le livre MVL, l'action néfaste des dirigeants ne se limite pas à des domaines techniques, si importants soient-ils : le bilan carbone, la toxicologie, la qualité de l'air. Elle vise, de manière plus générale, à gêner toute activité : industrielle, agricole, tertiaire, etc. L'un des leviers les plus souvent utilisés par les dirigeants consiste à augmenter le prix de l'énergie.

Une décision récente vise à interdire le gaz en provenance de Russie ; l'absurdité de telles sanctions est évidente : les Russes trouveront facilement des acheteurs pour leur gaz (et les sanctions précédentes n'ont fait que renforcer leur économie), tandis que nous serons bien en peine de trouver une énergie de substitution : elle sera nécessairement plus chère et les entreprises en souffriront.

On peut à la rigueur – nous avons expliqué plus haut comment procéder – contourner les réglementations relatives au bilan carbone ; on ne voit pas du tout comment remédier à un prix excessif de l'énergie. Cela frappe tout le monde, toutes les entreprises, toutes les professions.

Ici, les mathématiques ne peuvent pas faire grand-chose ; c'est aux juristes de se réveiller. Il faut systématiquement contester toute décision n'ayant pas un fondement juridique convenable.

*La loi râlait, ayant en vain crié main-forte ;  
Vous avez partagé les habits de la morte.*

*Par César achetés,  
De tous nos droits livrés vous avez fait des ventes ;  
Toutes ses trahisons ont trouvé pour servantes  
Toutes vos lâchetés.*

Il faudrait aussi que les électeurs écrivent à leurs représentants, à l'Assemblée Nationale et au Sénat : "cela suffit, vous avez suffisamment étalé vos lâchetés ; il serait peut-être temps de vous réveiller, sans quoi gare à la prochaine élection."

*Lois, mœurs, maître, valets, tout est à l'avenant.  
C'est un bivouac de gueux, splendide et rayonnant.  
Le mépris bat des mains, admire, et dit : courage !  
C'est hideux. L'entouré ressemble à l'entourage.*

Certaines professions, en particulier les agriculteurs, sont particulièrement victimes de la sottise ambiante, parce qu'ils cochent toutes les cases, si l'on peut s'exprimer ainsi : bilan carbone, toxicologie, pureté de l'air et de l'eau, besoin en énergie. Ils ont commencé à s'insurger ; prenons modèle sur leur révolte :

*Pour vaincre un bastion, pour rompre une muraille,  
Pour prendre cent canons vomissant la mitraille,  
Il suffit d'un bâton !*

## Sujets d'intérêt

Il paraît difficile, surtout aux jeunes en cours d'étude ou à la recherche d'un premier emploi, de trouver un sujet d'intérêt, un sujet qui vaille la peine de se passionner. Les programmes que proposent les Universités en master et les grandes écoles d'ingénieurs se résument à des sottises verdâtres : programmer en python pour mieux sauver la planète. Tout cela se baptise "innovation" et résulte en des modes de société (comme l'hydrogène) qui s'effondrent à peine lancées. Voyant cela,

*L'honnête homme recule et s'accoude à l'écart*

Si on cherche un véritable sujet de travail, on est immédiatement en butte aux tracasseries des institutions établies :

*Ils mordent les talons de qui marche en avant.*

Pourtant, bien entendu, il reste beaucoup à faire ; nous le décrirons sous le terme générique de "validations". Cela concerne tous les sujets, de l'infiniment grand à l'infiniment petit, y compris évidemment un grand nombre de sujets qui ont une grande importance sociale, comme le traitement de l'image ou la détection des défauts dans les métaux.

La démarche est toujours la même : il faut faire le point sur les connaissances présumées (on se heurtera évidemment à l'opposition des spécialistes, qui prétendent tout savoir) ; il faut rendre visite aux fabricants de matériels qui prétendent commercialiser des équipements qui reposent sur ces connaissances (bien entendu, ils vont assurer que tout fonctionne parfaitement) ; enfin, il faut interroger les utilisateurs, ceux qui auraient besoin de cette technologie : surveillance d'un bâtiment, d'un passage à niveau, détection de fissures dans les canalisations, etc. Là, par contre, on sera généralement bien reçu, parce que le besoin existe et n'est pas satisfait.

En règle générale, la solution consiste à revenir au bon sens, auquel on a substitué des avancées pseudo-scientifiques, reposant sur de pseudo-modèles pseudo-mathématiques.

Les Romains, pour l'érection du pont de Sommières sur le Vidourle, n'avaient pas d'ordinateurs, pas de modèles mathématiques, pas de programmation en python ; ils ont réussi à construire un pont qui tient encore aujourd'hui, simplement en regardant le niveau atteint par les crues sur les pentes de la vallée.

Dans sa conférence "L'impact spirituel de la science sur la vie", 1951, Erwin Schrödinger dit :

"Je tiens pour extrêmement douteux que le bonheur de la race humaine ait été augmenté par les développements techniques et industriels qui ont suivi l'éveil et le progrès rapide des sciences de la nature."

Encore faisait-il allusion à de vrais progrès, y compris l'élaboration de la mécanique quantique à laquelle il a contribué ; à l'heure actuelle, on ne voit que de pseudo-progrès, jamais validés, mais acceptés par de pseudo-experts.

Comme on voit, il y a du pain sur la planche pour repartir sur des bases saines : n'est-ce pas là un défi pour toute une génération ?

La SCM vous souhaite une agréable année 2026, toute pleine d'excellents consensus, mêlant la lâcheté et l'hypocrisie.